

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET – 31600
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET du CONTRAT (cf au RdC)** : Délégation de Service Public – Mise en fourrière des véhicules -
- (passée en application de l'article L 1411-1 et suivants du CGCT) –
4. **LIEU d'EXECUTION** : MURET
5. **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**
Missions confiées au Délégataire
 - Opérations préalables, Enlèvement, Gardiennage, Expertise

6. **CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et des offres : Voir R C

Seules les offres des candidats admis seront prises en considération après examen :

- De la Régularité de leur situation administrative, fiscale et sociale,
- De la possession de l'Agrément Préfectoral,
- Des Garanties professionnelles et financières du candidat,
- Du Respect de son obligation d'emploi des travailleurs handicapés,
- De son aptitude à assurer la continuité du Service Public et l'égalité des usagers devant le Service Public, selon la liste des pièces justificatives à produire et indiquées au Règlement de Consultation (RC)

Les offres retenues seront ensuite librement négociées au sens de l'article L 1411-1 du C.G.C.T.

Tous les documents sont impérativement à rédiger ou à traduire en langue française.

7. **RETRAIT des Dossiers** de Consultation auprès
 - du SERVICE des MARCHÉS PUBLICS de la VILLE de MURET – Demande par FAX au 05 61 51 95 41,
 - ou sur le site dématérialisé de la Ville : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
8. **DUREE** : la durée de la délégation envisagée est de la notification du marché au 31 décembre 2017 avec une possibilité de reconduction de un an.
9. **PROCEDURE de RECOURS** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex - ☎ 05 62 73 57 40 voir RC
10. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES** : le Jeudi 06 septembre 2012 – **10 heures** –
11. **DATE LIMITE DE VALIDITE des OFFRES** : **90 jours**
12. **DATE d'ENVOI de la PUBLICATION** : Mercredi 13 Juillet 2012.